



FICHE ACTION TPE 3

Intégrer la santé sécurité au travail et le management du travail dans les formations d'enseignement supérieur

Pilote

Carsat Centre-Val de Loire

Partenaires associés

Aract
Universités

Cible

Enseignement supérieur

Janvier 2018

Descriptif

L'objectif de cette action est de transférer des savoirs en prévention des risques professionnels vers les futurs managers par l'élaboration de référentiels à inscrire dans les unités d'enseignement des établissements supérieurs.

Déroulement de l'action

Phase 1 : Conventionnement avec les établissements sur l'objet « Intégration dans les enseignements de master de contenus concernant la santé et la sécurité au travail et sur la Qualité de Vie au Travail »

Phase 2 : La Carsat et l'Aract assurent la formation d'étudiants pendant la phase d'expérimentation (élaboration du contenu pédagogique).

Phase 3 : la Carsat et l'Aract réalisent la formation de formateurs ressources et apportent leur support à la mise en place de la formation

Phase 4 : La formation à la prévention est réalisée par des intervenants des établissements de l'enseignement supérieur

Indicateurs

Nombre de formateurs-ressources formés.

Nombre d'étudiants formés à la santé-sécurité et à la qualité de vie au travail.

2017-2018 :
Phases 1, 2
et 3

2019-2020 :
Phase 4

2020 : Bilan
de l'action